



Cabinet du Ministre d'État

Paris, le lundi 31 mai 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Du 31 mai au 4 juin 2010 les Directions interdépartementales des routes (DIR) se mobilisent pour inciter à la prudence aux abords des chantiers routiers

Chaque année 7 000 agents travaillent sur plus de 100 000 chantiers sur le réseau routier français pour garantir aux usagers les meilleures conditions de circulation : simples travaux d'entretien mais aussi constructions de nouvelles infrastructures, édification d'ouvrages d'art, élargissement de chaussées, etc.

Pour sensibiliser les usagers de la route à la sécurité des agents travaillant sur ces chantiers, Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer et Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'État chargé des Transports lancent une campagne nationale pour la 3^e année consécutive. Du 31 mai au 4 juin 2010, plus de 20 actions pilotées par les 11 Directions interdépartementales des routes (DIR) auront lieu dans toute la France.

L'année 2009 a été marquée par 55 accidents aux abords des chantiers routiers. Des accidents très souvent dus au non respect par les conducteurs des consignes de sécurité, notamment en ce qui concerne la vitesse : 44 % des usagers de la route dépassent de plus de 20 km/h la vitesse limite autorisée aux abords des chantiers.

L'objectif de cette campagne de sensibilisation et de prévention est de rappeler combien ces comportements mettent en danger le personnel en charge de l'exploitation et de l'entretien des routes. 20 dispositifs sont mis en place à proximité de chantiers actuellement en cours. Les conducteurs qui ne respecteront pas les règles de sécurité aux abords des chantiers, notamment les limitations de vitesse, seront conduits par les forces de l'ordre sur une aire de stationnement où les personnels des routes leur rappelleront les consignes à respecter. Un second contrôle sera réalisé plus loin, sur le même itinéraire, et en cas de nouvelle infraction les contrevenants seront verbalisés.

« Cette campagne constitue un moment important de mobilisation pour l'ensemble des agents de l'État et contribue à renforcer les conditions de sécurité dans leur cadre de travail. Les agents des DIR travaillent dans des conditions souvent dangereuses pour garantir à tous les Français une sécurité maximale. Les accidents subis lors de leurs interventions sont encore bien trop nombreux ! Il est de la responsabilité de chacun de veiller à leur sécurité » a rappelé Jean-Louis BORLOO.

Contact presse :

Cabinet de Jean-Louis BORLOO
Cabinet de Dominique BUSSEREAU

01 40 81 72 36
01 40 81 77 34